

COMITÉ DES FINANCES

4^e séance – 9 juin 2026 – 13 h 02 à 14 h 56
Salle Lafontaine – Maison du citoyen, 1^{er} étage
Séance en mode hybride

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Adrian Corbo, président et conseiller municipal – District du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (6)

Tiffany-Lee Norris Parent, vice-présidente et conseillère municipale – District de Touraine (11)

Timmy Jutras, conseiller municipal – District du Lac-Beauchamp (16)

Richard Kouamé, directeur et trésorier – Service des finances

Christian Tanguay, directeur général adjoint – Direction générale

Secrétaire

Séléna Beaumont-Demers, cheffe de service aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Josianne Therrien – adjointe administrative II aux comités et commissions – DE

Autres présences

Martin Dalpé, Directeur du cabinet – Cabinet du conseiller désigné

Mathieu Bélanger, journaliste – Le Droit

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance en mode hybride et publique à 13h02.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Tiffany-Lee Norris Parent

Appuyé par Timmy D. Jutras

Adopté

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré en lien avec les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

4. **Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2026**

Le procès-verbal est déposé en séance. Il a été validé par courriel auprès des membres. Aucun suivi n'est rapporté.

5. **Période de questions du public**

Aucune question du public n'est adressée au Comité.

6. **Mise à jour de l'échéancier de certains dossiers – Points d'informations**

Monsieur Kouamé fait état de l'avancement des dossiers inscrits au plan de travail du Comité des finances. Il est également mentionné que seules les dates d'échéance sont modifiées et que les mandats demeurent inchangés.

– **Diversification des revenus**

L'échéancier initial est repoussé en octobre 2026.

– **Plan financier long terme (PFLT)**

Un mandat a été confié à une firme externe. Elle élaborera une méthodologie et accompagnera le comité d'élaboration du PFLT. La proposition de méthodologie est attendue rapidement. Un retour sera fait à la fin de la semaine et discuté lors de la prochaine rencontre du comité d'élaboration prévue le 18 juin.

Le comité exécutif sera ensuite consulté à des fins d'orientations.

Un autre appel d'offres est en cours pour une étude économique. L'objectif est que cette étude soit finalisée avant la semaine d'étude budgétaire.

Il est convenu que la méthodologie sera partagée aux membres du comité des finances lorsqu'elle sera reçue.

Des précisions sont demandées en lien avec le contenu du mandat. Il est souhaité que l'analyse du plan financier inclut l'aspect du poids fiscal pour les citoyens. Cet élément sera inclus dans l'étude économique et dans l'élaboration du PLFT.

– **Recours accru aux subventions**

Le déploiement de la plateforme est reporté en décembre 2026.

– **Étalement du paiement des droits de mutation immobilière et impôts fonciers**

Ce dossier est reporté à juillet 2026.

7. **Recours à l'endettement : scénarios préliminaires – Présentation**

La présentation est effectuée par monsieur Kouamé. L'objectif est de présenter aux membres du Comité des finances différents scénarios d'endettement. Ceux-ci sont présentés à des fins indicatives et non décisionnelles.

Les scénarios présentés illustrent :

- L'impact sur la dette globale,
- L'impact sur le service de la dette,
- L'impact sur la hausse du taux de taxes, et
- Les ratios financiers de la Ville.

Le point de référence de comparaison de l'évolution des ratios financiers est la situation d'endettement actuel qui tient compte des projets approuvés.

Les situations actuelle et prévue d'endettement sont présentées. Considérant les approbations de projet et les scénarios prévus, en 2031, l'indicateur de la dette sur le revenu est appelé à atteindre 1.19% et l'indicateur de la dette sur le budget grimpera à 11%. La dette totale anticipée en 2027 atteindra quant à elle 802 millions.

Scénario 1

Le premier scénario consiste à utiliser l'endettement pour combler les déficits anticipés du budget de fonctionnement, en augmentant la dette annuellement à la hauteur des déficits. Le niveau actuel de paiement comptant pour les infrastructures serait alors maintenu, et le manque à gagner budgétaire serait financé par des emprunts.

Cette hausse d'endettement se traduit par une augmentation des taxes foncières afin d'absorber les coûts. Dans cette optique, les indicateurs financiers se détériorent également, dépassant les seuils visés de ratio d'endettement.

Des préoccupations sont exprimées face aux impacts associés (coût d'emprunt, coût d'opportunité, dépassement des ratios ciblés) ainsi qu'à la nature des actifs financés. Il est aussi noté que l'analyse doit prendre en compte le coût de dépréciation des actifs réalisés.

Il est alors ajouté que l'analyse de la dépréciation des actifs n'a pas été intégrée puisqu'elle peut être assimilée au niveau comptable équivalente au service de la dette. De plus, ce scénario ne cible pas des actifs spécifiques (antérieurs ou nouveaux). Il s'agit d'un exercice de simulation. Il est rappelé que les scénarios présentés ne sont pas des recommandations à l'heure actuelle, mais qu'ils constituent des outils au bénéfice de la réflexion à entreprendre.

Scénario 2

Le scénario 2 propose d'augmenter progressivement l'endettement de la Ville, en ajoutant un montant fixe de 5 millions de dollars par année à la dette. En contrepartie, la Ville réduirait d'autant le montant qu'elle consacre au paiement comptant des infrastructures.

Sur 20 ans, cela représente un niveau d'endettement additionnel de 100M\$, avec des coûts d'intérêts associés de 60M\$. Toutefois, comme la hausse de la dette est compensée par la baisse du paiement comptant, le scénario n'entraîne pas d'augmentation des taxes foncières et permet de respecter les ratios établis.

Scénario 3

Le troisième scénario est une variation du scénario 2, avec une augmentation de la dette de 10 M\$ annuellement, tout en réduisant d'un montant équivalent le paiement comptant utilisé pour financer les infrastructures.

Il ne s'agit pas de financer un déficit, mais de remplacer une partie du financement comptant par de l'endettement.

Ce scénario permet de respecter les ratios d'endettement et de service de la dette, qui se rapprocheraient des seuils fixés autour de 2031.

Scénario 4

Le scénario 4 repose sur la proposition que la Ville n'utilise plus le paiement comptant pour financer ses infrastructures, et que ce montant se transpose en capacité d'endettement.

Les indicateurs financiers présentés montrent que les ratios d'endettement et de service de la dette augmentent rapidement, avec un dépassement des seuils dès les premières années de projection.

Un membre indique que ce scénario représente un changement majeur dans la façon de gérer les finances, en mentionnant un changement de paradigme important.

Il est alors expliqué que ce scénario sert à illustrer des extrêmes afin d'aider éventuellement les élus à se positionner parmi les différentes options possibles.

Scénario 5

Le scénario 5 consiste à ajuster le financement des infrastructures en se comparant aux autres grandes villes. Le paiement comptant pourrait être réduit d'environ 33 millions par année pour se rapprocher de la moyenne observée des autres villes. Ce montant serait converti en endettement, ce qui représente, sur une période de 20 ans, un volume d'emprunt important de 600M\$ avec des coûts d'intérêts associés de 249M\$.

Dans ce scénario, les hausses de taxes prévues sont maintenues, et les indicateurs financiers augmentent en se rapprochant graduellement pour dépasser les seuils fixés à moyen terme.

Une première question est posée afin d'expliquer comment la ville de Laval parvient à consacrer une plus faible part de son budget aux infrastructures. L'administration répond qu'elle ne dispose pas de cette information et qu'aucune analyse comparative détaillée n'a été faite à ce sujet.

Par la suite, un membre commente que cette option apparaît comme plus équilibrée que les scénarios, tout en soulevant une interrogation sur la marge de manœuvre financière qu'il laisse, notamment en cas de détérioration des conditions économiques ou de hausse des taux d'intérêt.

Il est également mentionné que l'approche actuelle est celle qui offre le plus de stabilité et limite l'exposition aux risques, notamment liés aux taux d'intérêt. Il s'agit de l'approche adoptée par les autres grandes villes.

Scénario 6

Le scénario 6 consiste à utiliser la dette pour le fonctionnement, mais avec une contrainte stricte sur le ratio dette sur revenus qui demeure dans les paramètres fixés par le plan financier à long terme, ce qui limite l'endettement. Il prévoit aussi une hausse progressive des taxes, afin de couvrir l'augmentation du service de la dette.

Scénario 7

Cette option prévoit l'utilisation de l'endettement pour financer certains besoins, mais la Ville réduirait le paiement comptant pour compenser l'emprunt, afin de respecter le ratio d'endettement fixé à 1,25. L'endettement total est limité et étalé dans le temps, ce qui permet de demeurer à l'intérieur du seuil visé.

Scénario 8

Le scénario 8 consiste à utiliser l'endettement en visant le maintien d'un ratio du service de la dette à un maximum de 15 % du budget.

Ainsi, la Ville peut emprunter un montant plus élevé sur une période de 20 ans, tout en ajustant le paiement comptant pour compenser. Cette option permet de maintenir les hausses de taxes prévues.

À partir de 2031, les indicateurs diminuent progressivement.

Suite à la présentation des scénarios d'endettement, l'exemple du Quartier général de la police est projeté en relation avec différents scénarios prévoyant l'étalement du remboursement de l'emprunt sur une période 20 ans, 30 ans et 40 ans.

.

Enfin, d'autres considérations importantes sont présentées. Il est souligné que l'augmentation de la dette réduit la flexibilité financière et augmente les risques, par exemple en cas d'imprévus ou de variation des conditions économiques. Elle peut aussi affecter les conditions d'emprunt et ralentir le maintien des actifs. La capacité de réalisation (équipes, marché, coûts) est un facteur à considérer.

Il faut faire l'exercice afin de concilier les besoins et les moyens.

Une période d'échange suit.

Les échanges portent d'abord sur la priorisation des investissements. Des membres soulignent l'importance de mieux distinguer les types d'infrastructures (essentiels, développement économique, qualité de vie) avant de prendre des décisions sur l'endettement. Il est aussi mentionné qu'il est difficile de se positionner sans détenir un portrait global et clair des besoins, tant en matière d'infrastructures qu'en capacité de réalisation.

D'autres éléments pourraient avoir un impact sur les scénarios proposés, comme l'obtention d'une cote de crédit, le rapport à venir sur le chantier des infrastructures ou la prise de position de l'Union des municipalités du Québec.

Il est rappelé que l'objectif n'est pas de recommander un des scénarios présentés, mais d'appuyer la mise en place d'une politique d'endettement.

À 14h15, la séance publique est suspendue et se poursuit en huis clos.

Il est proposé par Tiffany-Lee Norris Parent

Appuyé par Timmy D. Jutras

Adoptée

La séance publique reprend à 14h55

8. Retour sur les délibérations de la séance en huis clos

La recommandation est lue par la présidence.

« CF-2026-04

Le Comité des finances recommande au conseil municipal d'évaluer la mise à jour de la politique d'endettement afin d'en assurer l'alignement avec la capacité de payer de la Ville et prioriser les exigences de financement au Plan d'investissement par rapport au Bloc D. »

Il est proposé par Timmy D. Jutras

Appuyé par Tiffany-Lee Norris Parent

Adoptée à l'unanimité

9. Divers

Aucun élément n’est ajouté à la section « divers ».

10. Prochaine séance

La prochaine séance est prévue le 3 juillet 2026, de 8 h 00 à 10 h 00.

11. Levée de la séance

Il est proposé par Timmy D. Jutras

Appuyé par Tiffany-Lee Norris Parent

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 14h56.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres du présent Comité, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

	
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE
ADRIAN CORBO	SÉLÉNA BEAUMONT-DEMERS